



**Le nouvel accord international fixe notamment le montant des fonds propres nécessaires aux banques pour garantir les crédits.** PHOTO ERIC KAMP / KEYSTONE

**Genève accueille, le 26 août prochain, un symposium qui s'intéresse aux conséquences sur les PME de Bâle II, le nouvel accord international sur les fonds propres des banques.**

## Bâle II menace-t-il l'accès des PME aux crédits?

Elaboré par le Comité de Bâle, unique organisation internationale (treize pays membres) en charge de la réglementation des banques, l'accord Bâle II fixe, entre autres choses, le montant de fonds propres nécessaires aux banques pour garantir les crédits. Cet accord est en gestation depuis 1999. Plusieurs années auront ainsi été nécessaires pour trouver le plus petit dénominateur commun sur lequel les autorités de surveillance et les banques centrales des pays du G10 puissent se mettre d'accord. «Même s'il s'agit d'une naissance difficile, le nouvel accord sur les fonds propres va voir le jour: son entrée en vigueur est prévue pour fin 2006», indiquait la Commission fédérale des banques

dans son message du 29 avril dernier.

Une Commission qui se voulait rassurante par rapport à l'application de cet accord en Suisse: «Comme la solidité financière des établissements suisses constitue l'une des pierres angulaires de notre système bancaire, nous confèrerons une coloration plus spécifiquement helvétique à cet accord en y ajoutant une solide dose de bon sens et de pragmatisme. Bâle II ne sera donc pas le fossoyeur des petites et moyennes entreprises».

### Inquiétude des PME

Pourtant, malgré ces affirmations sécurisantes, certains s'inquiètent: l'accord de Bâle II

Grégory Tesnier

SUITE EN PAGE 2

### SUITE DE LA PAGE 1

pourrait menacer la santé financière des PME. Pourquoi? Parce que l'obtention d'un crédit pourrait devenir plus difficile pour ces petits clients. En effet, selon le nouvel accord, plus la solvabilité d'un client est élevée, moins la banque doit mobiliser de fonds propres. En revanche, pour les petits clients, la banque doit mobiliser plus de fonds propres en contrepartie du risque qu'elle prend lorsqu'elle accorde un crédit. Les intérêts payés par les petits clients sont également plus élevés.

Du côté de la Commission fédérale des banques, on assure cependant que «le débat autour d'une éventuelle pénalisation des PME dans leur financement a débuté bien des années avant le lancement du projet» et qu'il a subi un retour de flamme «lorsque d'aucuns ont agité le spectre de Bâle II». Quoi qu'il en soit, chacun pourra se forger sa propre opinion le 26 août prochain lors d'un symposium organisé à Genève (lire l'encadré ci-contre) où se succéderont à la tribune des personnalités issues de différents milieux économiques comme Marco Föllmi, membre de la direction de la Banque nationale suisse (BNS), Jean-Marie Salina, directeur et chef de région clientèle entreprises au Crédit Suisse, Régis Joly, sous-directeur de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, ou encore André Daguet, conseiller national PS et vice-président du syndicat FIMH. Ces personnalités exprimeront leur opinion sur l'accord Bâle II, présenteront des formes alternatives de financement pour les PME, comme le *leasing*, le *factoring* et diverses formes d'acquisition de capital propre et, enfin, proposeront des conseils pratiques pour améliorer le *rating* de son entreprise afin d'obtenir des taux d'intérêt plus avantageux.

G. T.

### «Plus de crédits pour les PME – Les conséquences de Bâle II sur le *rating* des PME en vue d'un crédit bancaire et les sources alternatives de financement»

Symposium organisé à Genève jeudi 26 août 2004 de 16 h. 30 à 20 h. 30 au Forum Genève, 17 rue de Lausanne, avec le soutien notamment d'Entreprise Romande.

Le symposium aura également lieu à Neuchâtel le 24 août et à Lausanne le 2 septembre.

#### Programme

(sous réserve de modifications)

- 16 h. 30 – Salutations, Frwin Bischof, *interforum*.
  - 16 h. 35 – Bâle II: point de la situation. Marco Föllmi, membre de la direction, Banque nationale suisse, Genève.
  - 16 h. 55 – Le *rating* du client, le point de vue du Crédit Suisse. Jean-Marie Salina, directeur, chef de région clientèle entreprises, Genève.
  - 17 h. 15 – Renforcement des fonds propres, une autre solution: le projet Boost-X PME Finance et Coaching. Régis Joly, sous-directeur de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI), Lausanne.
- Courte pause.
- 17 h. 45 – Possibilités de financement alternatives pour les PME. Jean-François Lagasse, partner corporate finance, PricewaterhouseCoopers SA, Genève.
  - 18 h. 05 – Leasing comme financement alternatif. Stefan A. Müller, directeur général. Dreierk Leasing SA, Lausanne.
- Courte pause.
- 18 h. 45 – Débat: questions et discussion de problèmes concrets, avec les intervenants précités et André Daguet, conseiller national PS, vice-président du syndicat FIMH, Beme.
  - 19 h. 45 – Apéritif et échange de points de vue informel entre les participants et les conférenciers.

Prix de la participation: Fr. 590.- par personne; Fr. 890.- pour deux personnes de la même entreprise.

Les personnes qui ne pourraient pas participer au symposium peuvent se procurer un CD-rom contenant les textes des présentations et une documentation de plus de 400 pages; prix: Fr. 220.-.

Informations détaillées et feuille d'inscription: [www.interforum-events.ch](http://www.interforum-events.ch).

Entreprise romande,  
20.08.04